

AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville va abriter une école de formation des avocats

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a échangé le 26 avril avec une délégation de l'Ordre national des avocats du Congo, conduite par le bâtonnier Claude Coelho, sur le projet d'implantation à Brazzaville d'une école de formation initiale et continue des avocats d'Afrique centrale. Selon Me Claude Coelho, le chef de l'Etat a donné son accord de principe et soutiendra cet établissement dont la création a été décidée à Libreville au Gabon.

Page 16

Le président de la République et les avocats à l'issue des échanges



ENJEUX SÉCURITAIRES MONDIAUX

Jean-Dominique Okemba au sommet de Saint-Pétersbourg

La Russie a organisé, du 23 au 25 avril, à Saint-Pétersbourg, sa capitale économique, la XIIe réunion des hauts représentants chargés des questions de sécurité de 147 pays dont la République du Congo représentée par le vice-amiral Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial du président de la République, ministre secrétaire général du Conseil national de sécurité.

Page 9



Crédit photo : Sputnik Mediabank

RDC-FRANCE

Félix Tshisekedi en visite à Paris

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, effectue une visite officielle du 29 au 30 avril dans la capitale française. Il aura des entretiens avec les plus hauts dirigeants français, notamment à l'Elysée, au Sénat et à l'Assemblée nationale. Son agenda prévoit également une participation à un forum économique.

Page 9



INVENTION

Un tricycle made in Congo présenté au public

En marge du Salon international de la technologie et de l'innovation de l'Afrique centrale organisé à Brazzaville, il a été présenté le prototype du premier tricycle hybride fabriqué en République du Congo par l'inventeur congolais, Akiéra Obambé, administrateur-manager du startup « HOZ ». L'engin conçu grâce à l'appui technique de l'Agence de valorisation de la recherche et de l'innovation est destiné aux personnes à mobilité réduite..

Page 4



Le prototype du premier véhicule tricycle congolais présenté lors du salon Osiane/

COMMÉMORATION

L'Ordre des architectes du Congo a 32 ans

Page 8

Éditorial

Défilé de chefs

Page 2

ÉDITORIAL

Défilé de chefs

À l'intention des Congolais promus à des postes de responsabilités politiques ou administratives est assignée l'obligation de déclaration de conflit d'intérêts. La Haute autorité de lutte contre la corruption, Halc, en sigle, a ouvert ses registres à cet effet dans le but de constituer des bases de données pour les tribunaux et servir la postérité.

A tour de rôle, ministres, parlementaires, directeurs généraux d'entreprises publiques, hauts administrateurs, défilent au siège de l'institution pour en quelque sorte parler vrai. Jurer si, en dehors des fonctions publiques qu'ils ou elles exercent, il n'y en a pas d'autres, à titre privé, susceptibles d'empêcher sur les premières.

Gendarme de la nation aux côtés d'autres instances en matière de prévention et de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et autres infractions similaires, la Halc avait, en 2022, suivi avec intérêt la campagne de déclaration par les autorités publiques de leur patrimoine devant la Cour suprême. Ce fut une grande première dans le pays.

Petit satisfécit tout de même, l'opération avait permis au Congo, classé au 165e rang de l'indice de perception de la corruption, de gagner quelques points en passant à la 162e place. La Halc en est insatisfaite qui voudrait voir le pays mieux perçu de ses nombreux partenaires au développement.

Dans cette optique, les déclarations qu'elle reçoit, pour gagner en fiabilité, nécessitent d'être complétées par des enquêtes de terrain. Pour y arriver la Halc compte sur l'adhésion de la population. Les années antérieures, en plus des 53 plaintes instruites contre des responsables administratifs, elle a examiné 97 dénonciations recueillies par téléphone.

Et c'est loin d'être la fin des courses visant les contrevaleurs !

Les Dépêches de Brazzaville

BCBTP

Le budget 2024 arrêté à près de trois milliards FCFA

Le budget exercice 2024 du Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics (BCBTP) a été approuvé, le 25 avril, à Brazzaville lors d'une session ordinaire du comité de direction.

Le budget exercice 2024 du BCBTP s'élève en recettes à la somme de deux milliards neuf cents millions FCFA, et en dépenses à la somme de deux milliards sept cents millions FCFA, dégageant un résultat positif de deux cents millions FCFA. Il est en baisse par rapport à celui de l'année écoulée qui était arrêté à la somme de trois milliards quatre-cent-cinquante millions FCFA.

L'enveloppe, a souligné le directeur général du BCBTP, Marius Boris Miéré Onka, va permettre à la structure d'améliorer ses performances techniques afin de bien remplir ses missions régaliennes en tant qu'ingénieur public. « Nous sommes sereins et pensons que l'élan que nous avons amorcé depuis 2022 va se poursuivre en 2024. Créé en 1986, le BCBTP, en sa qualité d'ingénieur public, accompagne l'Etat depuis 1990 dans la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures depuis les années. Nous allons nous équiper de mieux en mieux afin d'être à la hauteur de nos missions », a-t-il indiqué. Outre le budget qui figurait parmi les six points à l'ordre du jour, le comité de direction a approuvé aussi le programme d'activités exercices 2024. Il s'agit d'un ensemble d'actions que le BCBTP va mener tout au long de l'année en cours. De



Le DG du BCBTP (à droite) et le président du comité de direction à l'ouverture de la session Adiac même, le comité de direction a entériné le rapport d'activités 2023, le rapport d'exécution budgétaire 2023 ainsi que les états financiers de la même année.

Quatre agents déserteurs radiés

Dans les divers, le comité de direction a statué sur la situation des agents ayant abandonné leur service depuis des années. A ce propos, les participants ont décidé de radier des effectifs du BCBTP quatre agents jugés déserteurs mais qui continuaient de toucher leurs salaires. Une manière pour le directeur général de mettre de l'ordre au sein de la structure qu'il dirige depuis 2022. « Les désertions observées sont dues au laisser-aller qui régnait dans le temps, parce qu'il y avait des travailleurs qui ne venaient pas au

travail mais percevaient tranquillement leurs salaires sans s'inquiéter. C'est à ce titre que le comité de direction a décidé de radier quatre agents qui ne se présentaient plus à leur service. Nous devons mettre de la rigueur sinon nous ne pouvons pas avancer », a renchéri Marius Boris Miéré Onka.

Clôurant les travaux, le président du comité de direction du BCBTP, Antoine Nkodia, a salué les résultats obtenus et les a invités à les traduire dans les faits. Créé par loi 10/86 du 19 mars 1986, le BCBTP est un établissement public à caractère scientifique et technique doté d'une personnalité morale, physique et de l'autonomie financière. Il est sous tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le gouvernement invite les Congolais à s'illustrer dans la créativité

Dans le cadre de la célébration, chaque 26 avril, de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, a délivré un message dans lequel il a apprécié le dynamisme des innovateurs congolais avant de sensibiliser le public à la manière dont la propriété intellectuelle contribue à favoriser la créativité et l'innovation technologique.

Au nom de son collègue chargé du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, empêché, Denis Christel Sassou Nguesso a rappelé que l'innovation est la capacité à générer et à porter des idées nouvelles sur le marché, en transformant une idée en application commerciale rentable, tant en termes de produits, de services ou de pratiques.

A en croire le ministre, la migration vers ce nouveau paradigme permettra aux Etats d'atteindre progressivement et de manière sûre les objectifs de développement durable. « Le Congo notre pays n'est pas en reste puisque nous sommes signataires de nombreux traités et conventions relatifs à la protection des droits attachés à la créativité. Le gouvernement mesure donc l'enjeu international du droit des créateurs de disposer et tirer profit de leurs œuvres. C'est dans cet



Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso/Adiac

esprit qu'un prix dénommé « Prix du président de la République pour l'invention et l'innovation technologique a été institué », a-t-il expliqué. Célébrée sur le thème

« Construire notre avenir commun grâce à l'innovation et à la créativité », cette 24e journée mondiale vise la quête de solutions innovantes qui sont des sources

de progrès et de transformation.

Selon le ministre Denis Christel Sassou Nguesso, de nombreuses entreprises, surtout celles de l'Afrique subsaha-

rienne, n'échapperont pas à l'évolution qui leur demande d'aborder l'innovation et les questions de propriété intellectuelle de manière intégrée dans un environnement en pleine évolution. « La propriété intellectuelle, lorsqu'elle est utilisée efficacement, joue un rôle important dans la création de l'image de votre entreprise dans l'esprit des consommateurs actuels et potentiels et dans le positionnement de votre entreprise sur le marché. Les droits de propriété intellectuelle associés à d'autres outils de commercialisation (comme les annonces publicitaires et autres activités de communication ou de promotion) sont essentiels », a-t-il indiqué. Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé a ajouté qu'il est nécessaire de construire un avenir commun grâce à l'innovation et à la créativité.

Rude Ngoma

LE FAIT DU JOUR

Apaisement

De l'émoi suscité chez plus d'un Congolais suite au supplice vécu par une compatriote à Ouessou, dans la Sangha, kidnappée, torturée puis assassinée, il en restera toujours beaucoup d'incompréhension et d'amertume. L'acte insoupçonné a été perpétré par un sujet camerounais rattrapé dans sa fuite par les services de son pays puis remis à la partie congolaise afin qu'il réponde de son horrible forfait.

En dépit de la gravité des faits, le pillage des biens des ressortissants camerounais dans certaines localités du département de la Sangha n'avait pas lieu d'être car devant la loi, seul le coupable doit être poursuivi et condamné si tant est que les griefs qui lui sont imputés sont avérés. Pour la circons-

tance, la responsabilité de ce dernier est établie comme le prouvent les témoignages et autres images postées sur les réseaux sociaux.

Les hautes autorités du Congo et du Cameroun l'ont conclu ainsi puisqu'elles ont de concert entrepris de sensibiliser leurs compatriotes à la nécessité de préserver le climat de paix qui a toujours prévalu entre Yaoundé et Brazzaville. Le 17 avril, le ministre congolais de l'Intérieur et de la Décentralisation s'est rendu dans la Sangha où il a été rejoint par l'ambassadeur du Cameroun au Congo pour ce plaidoyer en faveur de l'apaisement.

Sillonnant les différentes localités qui accueillent bon nombre de Camerounais, et où la colère des Congolais s'est exprimée de la manière que l'on a pu constater, les

deux officiels ont réitéré les appels à la vigilance, à la tolérance et au vivre-ensemble, seuls gages pour assurer à chacun le long des frontières communes et à l'intérieur de celles-ci la quiétude nécessaire.

Il est une exigence que des citoyens ayant choisi une seconde patrie pour y mener leurs activités, même sans être binationaux, doivent inscrire dans le marbre de ses rêves : ne jamais enfreindre les lois et règlements du pays d'accueil, et surtout ne pas verser dans le crime gratuit comme cela a été le cas dans le chef-lieu du département de la Sangha. Aucun pays, si accueillant soit-il ne peut assister impuissant à de tels agissements.

À l'heure où les mécanismes dédiés à l'intégration régionale en Afrique centrale et

au sein du continent se renforcent, le volet immigration doit être perfectionné. Afin que des hors-la-loi, non seulement ne puissent bénéficier des faveurs des administrations habilitées, mais aussi ne puissent prospérer dans le crime, même quand par quelque manière que ce soit, ils réussissent à franchir les frontières de façon illégale.

A Brazzaville comme à Yaoundé où vivent en bonne intelligence Congolais et Camerounais, le douloureux épisode de Ouessou doit servir de repère contre la barbarie et être considéré comme le dernier. Les deux peuples ont en effet des domaines bien plus nobles sur lesquels ils peuvent coopérer et se rendre service mutuellement.

Gankama N'Siah

OSIANE 2024

Les jeunes filles appelées à optimiser l'usage des réseaux sociaux

Les médias sociaux, avec leurs impressionnantes plateformes comme Facebook, Twitter WhatsApp, TikTok... permettent d'atteindre un nombre important d'utilisateurs. Véritables outils pour le marketing digital, les réseaux présentent malheureusement de nombreux risques pour les jeunes filles tels que le harcèlement, les contenus malveillants, voire des risques liés à la santé mentale et corporelle.

En marge du huitième Salon international de la technologie et de l'innovation (Osiane), le 25 avril, à Brazzaville, les jeunes filles pour la plupart des élèves et étudiantes ont été sensibilisées à une meilleure utilisation des réseaux sociaux. Initiée par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (AR-PCE), co-organisatrice du Salon Osiane avec l'ONG Practic, la journée de conférences avec les jeunes filles a éveillé la curiosité des participantes autour de différentes thématiques sur les médias sociaux. L'échange a coïncidé à la célébration de la Journée des jeunes filles dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), instituée par l'Union internationale des télécommunications. D'après le récent rapport des Nations unies, les médias sociaux exposent les jeunes filles à toute une série de contenus vidéo inappropriés, notamment à caractère sexuel, et

à la promotion de normes corporelles malsaines et irréalistes qui affectent négativement la santé mentale et le bien-être. Les adolescentes seraient deux fois plus susceptibles de se sentir seules que les garçons et de souffrir d'un trouble de l'alimentation.

Il faut ajouter que cette année, la Journée placée sur le thème du « Leadership », a mis en avant des modèles féminins forts dans les carrières scientifiques, technologiques, techniques et mathématiques. Le but de l'initiative est de sortir les jeunes filles de cet état de vulnérabilité et de passivité. À l'instar de Gyrfée Louzolo, la Roaming coordinator à MTN Congo, les intervenants sont unanimes sur la nécessité d'accroître la participation des femmes dans les entreprises et l'écosystème du numérique.

En organisant ce genre de tribune, l'ARPCE espère susciter le débat sur le déséquilibre entre les hommes et les



femmes dans le secteur numérique au Congo. Il s'agit de renforcer la place de la femme sur ces plateformes. Selon le directeur des réseaux et services de communications électroniques, Benjamin Mouandza, les Congolaises restent sous-représentées dans les filières scientifiques, technologiques, d'ingénierie

et de mathématiques. « Cette situation prive notre société d'un vivier de talents et de compétences précieux », a-t-il estimé.

L'agence s'engage à promouvoir l'égalité des chances et la diversité dans le secteur des TIC, tout en travaillant en étroite collaboration avec les écoles, les universités et les

Les participants à la conférence-débat Adiac entreprises pour encourager les jeunes filles à explorer ces filières passionnantes. Elle a promis de mettre en place des programmes de mentorat, des formations spécialisées et des initiatives visant à briser les stéréotypes et à inspirer la prochaine génération de leaders numériques.

Fiacre Kombo

INVENTION

Le premier véhicule tricycle made in Congo présenté au public

Le prototype du premier véhicule tricycle hybride fabriqué au Congo a été présenté au public, le 25 avril, à Brazzaville au salon Osiane, par son concepteur, le Congolais Akiéra Obambé, administrateur-manager du startup "HOZ".

Le véhicule tricycle présenté au public est conçu avec l'appui technique de l'Agence de valorisation de la recherche et de l'innovation (Anvri), un établissement public qui promeut les résultats de la recherche et de l'innovation technologique. D'après les caractéristiques techniques présentées à cet effet, le moyen roulant de marque HOZ Missat 3000, fabriqué par des innovateurs congolais, est destiné aux personnes à mobilité réduite. Il fonctionne aussi bien à l'énergie électrique qu'au solaire, avec une capacité totale de cinq places assises dont quatre sur la banquette arrière et celle du conducteur. Le tricycle hybride dispose d'un coffre pouvant embarquer une tonne de marchandises et est doté d'un écran multimédia ; d'une caméra de recul ; d'un système de ventilation, d'un



Le prototype du premier véhicule tricycle congolais présenté lors du salon Osiane Adiac

« Impulser une nouvelle dynamique au Congo, en accompagnant les porteurs de projets et en favorisant les interventions entre les acteurs publics et privés »

essuie-glace ; de cinq batteries d'alimentation rechargeables et d'une prise domestique.

Le premier véhicule tricycle congolais est doté d'un panneau solaire d'une autonomie de 175 kilomètres ; des vitres avant, arrières et latérales en polycarbonate, 250 fois plus solides que la vitre ordinaire. C'est un moyen pratique, très opérationnel mais aussi écologique, ne présentant aucun danger pour l'environnement.

Pour l'Anvri que dirige Patrick Obel Okeli, la mise au point de ce véhicule made in Congo augure de l'espoir pour les jeunes chercheurs et innovateurs congolais. Il se doit « d'impulser une nouvelle dynamique au Congo, en accompagnant les porteurs de projets et en favorisant les interventions entre les acteurs publics et privés ».

Firmin Oyé

AGRICULTURE

Le Maroc veut aider le Congo dans le développement de l'irrigation

Le Congo exploite moins de 5 % des terres arables dont il dispose. À cette faible utilisation s'ajoute la dépendance à la pluviométrie en dépit de l'abondance en ressources hydriques.

Le Maroc a fait de l'irrigation la pièce maîtresse de son développement agricole. Dans ce sens, la République du Congo veut tirer parti de l'expérience du Maroc dans le domaine de l'irrigation pour renforcer son système de production agricole. C'est ce qu'a déclaré Paul Valentin Ngobo, ministre congolais de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, lors de la 33e session de la conférence régionale de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture qui s'est déroulée du 18 au 20 avril, à Rabat, sur le thème «Systèmes agroalimentaires résilients et transformation rurale inclusive». «*Nous souhaitons avoir recours au savoir-faire du royaume du Maroc, en accueillant une délégation d'experts pour évaluer la situation dans notre pays et apporter leur contribution à son développement*», a fait savoir Paul Valentin Ngobo.

D'après les données officielles, le Congo dispose de 10 millions d'hectares de terres culti-



Les plantations en mode irrigation/DR

« Nous souhaitons avoir recours au savoir-faire du royaume du Maroc, en accueillant une délégation d'experts pour évaluer la situation dans notre pays et apporter leur contribution à son développement »

vables et affiche un potentiel irrigable de 870 198 hectares largement sous-exploités.

Selon les projections du Plan national pour l'alimentation et l'agriculture, la maîtrise de l'eau à travers la petite irrigation devrait permettre d'augmenter la productivité agricole de 30 % dans les périmètres de cultures stratégiques, dont le manioc, le maïs et le soja à l'horizon 2032. Il convient de noter qu'au Maroc l'irrigation est pratiquée sur environ 15 % des terres cultivées, mais génère près de 50 % du PIB agricole et 75 % des exportations du secteur, selon les données de la Banque mondiale.

Le Congo, de son côté, affiche une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour sa consommation alimentaire. En 2021, le pays a importé environ 40 % de ses besoins alimentaires pour une valeur estimée à 2,1 milliards \$, soit 25 % de la valeur totale des importations du pays, d'après la Banque africaine de développement.

Lopelle Mboussa Gassia

INVESTISSEMENT

7,3 millions de dollars pour stimuler la productivité agricole en Afrique

Affaires mondiales Canada a accordé un financement de 7,3 millions de dollars au Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE), pour améliorer la productivité agricole durable et les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles à travers l'Afrique, en particulier les femmes et les jeunes.

Ce financement aidera le mécanisme à répliquer ses programmes de garantie de crédit, permettant aux importateurs et aux agrégateurs d'engrais de se procurer le produit à crédit. Il stimulera également les efforts visant à améliorer la santé des sols et à fournir une assistance technique aux agriculteurs.

Signé en mars dernier, l'accord de financement de 10 millions de dollars canadiens est spécifiquement destiné au programme «Favoriser la productivité agricole de l'Afrique grâce au financement de la chaîne de valeur des engrais» (Foster) du mécanisme.

Administré par le Groupe de la Banque africaine de développement, le Mécanisme fournit des financements innovants pour accélérer l'utilisation des engrais en Afrique et améliorer la productivité agricole dans l'ensemble des pays membres régionaux de la Banque.

«*Nous remercions Affaires mondiales Canada pour son soutien visant à faire progresser la mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2028 du Mécanisme africain de financement du développement des engrais qui vise à élargir l'accès au financement par des*

investissements en capital et des réformes politiques, entre autres priorités, qui profitent aux petits exploitants agricoles d'Afrique», a déclaré Beth Dunford, vice-présidente chargée de l'Agriculture, du Développement humain et social à la Banque.

Les engrais sont essentiels à la production alimentaire, mais ils sont largement sous-utilisés dans le secteur agricole de l'Afrique subsaharienne en raison des ressources financières limitées et du manque de savoir-faire technique des agriculteurs.

Le programme Foster cible 800 000 petits exploitants agricoles, 40 % des bénéficiaires

prévus étant des femmes et 10 % des jeunes. Il vise à donner accès à 80 000 tonnes d'engrais organiques et inorganiques et à en améliorer l'utilisation, ce qui devrait permettre d'augmenter les rendements de 30 %.

«*Le Canada est fier de soutenir une agriculture résiliente, intelligente face au climat et des systèmes de production alimentaire adaptables en Afrique. Nous restons déterminés à promouvoir une croissance inclusive et verte en partenariat avec la Banque africaine de développement, notamment par le biais de notre contribution au MAFDE*», a déclaré Ahmed Hussen, ministre canadien du Développement international.

Dans le cadre du programme Foster, MAFDE accordera des facilités de garantie de crédit à la chaîne d'approvisionnement en intrants dans huit pays africains. Le programme facilitera également la formulation de politiques et de cadres réglementaires en matière d'engrais afin de favoriser des pratiques de gestion des sols durables et sensibles au genre.

Marie Claire Kalihangabo, coordinatrice du mécanisme, a accueilli Affaires mondiales Canada comme nouveau membre et s'est déclarée prête à collaborer avec le Canada pour remplir efficacement le mandat du MAFDE.

Le programme Foster s'aligne

sur l'agenda 2030 et les Objectifs de développement durable des Nations unies, l'agenda 2063 de l'Union africaine et la Déclaration de Malabo. Le programme résonne également avec la politique d'aide internationale féministe du Canada et ses efforts en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. Il vient également compléter l'initiative canadienne «Engrais et santé des sols en Afrique», qui vise à renforcer la sécurité et la durabilité alimentaires.

Cette initiative vise à transformer l'agriculture africaine en un secteur productif, compétitif et durable grâce aux pactes nationaux de fourniture de denrées alimentaires et de produits agricoles qui ont été élaborés lors du Sommet Dakar 2 sur l'alimentation en Afrique. Ce sommet, coorganisé par la Banque africaine de développement, s'est tenu en janvier 2023.

L'annonce du financement du Canada intervient quelques semaines seulement avant le Sommet africain sur les engrais et la santé des sols de la Commission de l'Union africaine, prévu du 7 au 9 mai 2024 à Nairobi, au Kenya

L.Mb.G.

« Le Canada est fier de soutenir une agriculture résiliente, intelligente face au climat et des systèmes de production alimentaire adaptables en Afrique. Nous restons déterminés à promouvoir une croissance inclusive et verte en partenariat avec la Banque africaine de développement, notamment par le biais de notre contribution au MAFDE »

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°04 MISSION D'UN COMPTABLE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet d'amélioration du service d'électricité (PASEL) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Mission d'un Comptable.

2. Les services au titre de cette mission se résument globalement comme suit :

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, et sous la supervision et le contrôle direct du responsable administratif, financier et comptable (RAFC) à qui il rend compte de ses activités, le Comptable du PASEL est responsable l'ensemble de la production comptable, de la production des états financiers et de toutes les activités du projet relatives aux finances et à la comptabilité. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

3. Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) à travers l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie (PANC), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services pour cette mission.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances dont les conclusions seront discutées entre le gouvernement et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

6. Profil du poste

Le comptable devra disposer des qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins Bac + 3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;

- Avoir acquis, au cours des cinq (05) dernières années, au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ou un projet de développement ;

- Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;

- Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO (sage compta ou autre) ;

- Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;

- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique, capable de travailler en équipe et sous pression ;

- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;

- Avoir travaillé dans un projet de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux de développement serait un atout ;

- Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;

- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;

- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, ne sont pas autorisées.

7. La sélection du Candidat se fera par appel à candidatures. Il comportera deux (2) phases: (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leur dossier de candidatures; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

8. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) du poste à travers l'adresse postale suivante : Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panccongo2022@gmail.com

9. Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 10 mai 2024 à 14 heures 00.

Fait à Brazzaville, le 22/04/2024
La Coordonnatrice du PANC

AFFORESTATION

Les partenaires mobilisés pour la conférence internationale

Le comité technique de l'organisation de la première édition de la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar1) s'est réuni, le 25 avril, pour faire le point sur la participation des partenaires au développement et les détails de la préparation. Prévue du 2 au 5 juillet prochain à Brazzaville, la rencontre vise à augmenter la superficie forestière mondiale sur la base d'une coopération internationale, à travers les activités d'afforestation et de reboisement.

Quelques mois après le sommet des trois bassins forestiers que le Congo a abrité fin octobre 2023, les autorités congolaises considèrent la Ciar1 comme la plus importante rencontre mondiale consacrée à l'afforestation et au reboisement. La future conférence internationale devrait rassembler des décideurs politiques de la planète, des diplomates, des chercheurs, des financiers, des défenseurs de l'environnement, des organisations non gouvernementales, des industriels, des communautés autochtones...

À moins de trois mois de ces assises, la participation des partenaires techniques et financiers se précise. Assurant la présidence du comité d'organisation de la Ciar 2024, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a reçu la



La ministre présidant la réunion du comité technique/Adiac

confirmation des agences onusiennes telles que le Programme des Nations unies pour le développement, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, y compris

le Forum des Nations unies pour les forêts, l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement, Banque mondiale, l'Union européenne, l'initiative Café. La contribution de ces parte-

naires va aller de l'appui financier à l'assistance technique par la modération des sessions thématiques ; dix-sept des trente-quatre animateurs attendus étant déjà confirmés. « Les experts de l'UA nous apportent leur contribution lors des réunions hebdomadaires. Ils participent par les amendements des termes de référence de la Ciar, ce qui fait que nous sommes très bien avancés maintenant. Il reste la partie communication qui doit commencer sous peu et aussi l'envoi des invitations aux pays et aux organisations internationales », a expliqué Rosalie Matondo.

Au niveau de la mobilisation des ressources internes, le comité d'organisation s'est montré rassurant quant à l'engagement des plus hautes autorités. La conférence de Brazzaville est une

initiative complémentaire à la décennie des Nations unies sur la restauration des écosystèmes dégradés. « Le président de la République nous a instruits à réunir les moyens pour la réussite de cette conférence. Le ministère chargé des Finances fera le nécessaire pour que la conférence soit un succès », a ajouté la présidente du comité d'organisation.

La Ciar1 compte promouvoir les plantations forestières et agroforestières dans le but d'accroître les stocks de carbone au niveau national. Il s'agit d'accroître la capacité de séquestration de carbone atmosphérique dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, de préserver les habitats et la biodiversité ainsi que de soutenir et/ou de maximiser la production des biens et services fournis par les forêts.

Fiacre Kombo

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les femmes de science mettent à jour leurs connaissances

À l'endroit des femmes de science, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a organisé un atelier de renforcement des capacités de ces dernières en matière de rédaction et de soumission des projets de recherche, du 25 au 26 à Brazzaville.

Comment mener la recherche scientifique et mobiliser les ressources sont autant de problématiques sur lesquelles ont reposé les travaux de l'atelier de renforcement des capacités de ces dernières en matière de rédaction et de soumission des projets de recherche. « Sans méthodologie, faite d'exigences qualitatives et quantitatives, il n'y a point de recherche scientifique », a souligné la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel s'adressant aux participantes qui sont en master et doctorat pour la plupart.

C'est en réalité avec l'appui de l'ambassade des Etats-Unis au Congo que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a organisé cet atelier. « Les compétences que vous développez pendant ce séminaire vous permettront de saisir les opportunités de financement et de collaboration. Lesquelles compétences vont, par ailleurs, contribuer à inverser la tendance selon laquelle les femmes



La ministre chargée de la Recherche scientifique et les femmes de science/Adiac

« Les compétences que vous développez pendant ce séminaire vous permettront de saisir les opportunités de financement et de collaboration. Lesquelles compétences vont, par ailleurs, contribuer à inverser la tendance selon laquelle les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans les professions scientifiques »

sont moins nombreuses que les hommes dans les professions scientifiques », a indiqué le diplomate américain en réitérant l'engagement de son pays à soutenir davantage les projets qui promeuvent l'éducation.

A dire vrai, le programme « Femmes de science » mis en œuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique vise, entre autres, à accroître l'implication des Congolaises (femmes et jeunes filles) dans les domaines scientifiques en y suscitant des vocations.

Il s'agit aussi, à travers ce programme, d'inverser la tendance sinon combler le fossé. Dans les relations femmes-sciences, les statistiques au plan national révèlent la sous-représentativité de la gent féminine. Des marges allant de 13 à 30% de Congolaises en ingénierie, intelligence artificielle, mathématiques, technologie... Bien que les femmes aient réalisé des progrès importants quant à leur présence dans l'enseignement supérieur, elles restent sous-représentées. Voilà le fossé que ce programme veut combler.

Rominique Makaya

ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

Antoine Beli Bokolojoué dresse le bilan des 32 ans de l'institution

Créé par la loi 013-92 du 29 avril 1992, l'Ordre des architectes du Congo (OAC) célèbre, ce lundi, ses 32 ans d'existence. Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le président de l'OAC, Antoine Beli Bokolojoué, évoque, à travers un bilan, la bonne santé de son institution avant de projeter son avenir.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment se porte votre institution et quelles sont les perspectives de l'OAC 32 ans après sa création ?

Antoine Beli Bokolojoué (ABB) : Notre institution se porte bien et cette année nous célébrerons le 32e anniversaire de notre existence. Que signifiera être architecte dans les vingt-cinq prochaines années ? L'avenir des architectes dans notre pays dépend largement de ce qui se joue aujourd'hui. Pour préserver notre indépendance et continuer à exercer pleinement nos missions de maîtrise d'œuvre, il nous faut prendre la mesure des évolutions nécessaires pour notre profession. Il s'agit de développer notre capacité à organiser notre exercice avec responsabilité, faire évoluer les agences vers des structures d'entreprises, nous adapter aux nouvelles pratiques et nouveaux outils, donner confiance aux commanditaires et au public. C'est pourquoi les architectes sont une force de propositions. Pour que l'architecture et l'urbanisme soient le bien de tous, et l'instrument d'un cadre de vie démocratique, il faut renforcer le rôle de l'OAC, fixer un cadre réglementaire des appels d'offres de maîtrise d'œuvre en architecture ; reconnaître le statut et le titre d'architecture pour les architectes exerçant dans la fonction publique. Il faut aussi instaurer un diagnostic préalable global et indépendant, gage pour les usagers d'un investissement qualitatif et cohérent, lors de la réhabilitation ou la rénovation d'un bâtiment ; octroyer aux établissements un statut qui les rapproche des écoles d'ingénieurs pour faciliter les passerelles et accroître les compétences réciproques ; créer le conseil architectural et urbanistique auprès des départements pour accompagner leur réflexion sur l'aménagement et la concentration.

LDB : Quelles sont les actions que vous avez déjà menées depuis votre réélection ?

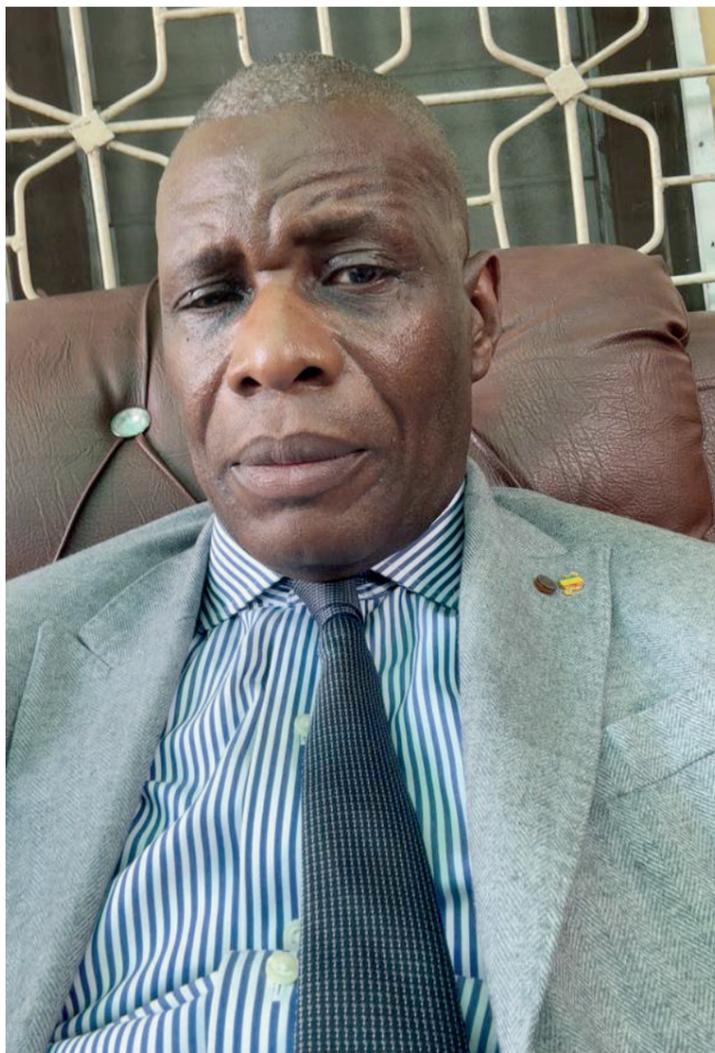
ABB : Depuis ma réélection, le conseil national a mis en place des commissions pour revoir nos textes, car certains de ces textes ne sont plus adaptés à la situation présente. Nous nous battons pour faire adopter les lois sur le port du titre, sur l'exercice de la profession et la loi sur l'orientation de l'architecture au Congo. Le Congo a aujourd'hui un institut d'archi-

te tecture au sein de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, nous avons également les étudiants à l'EAMAU au Togo, école dont le Congo est membre du conseil d'administration. Nous avons des étudiants en architecture à travers le monde. Si nous ne réglons pas le problème du cadre législatif concernant ce métier, comment allons-nous faire avec tous ces jeunes qui vont rentrer en nombre chaque année ? telle est ma bataille aujourd'hui.

LDB : Dans d'autres pays, ce sont les architectes qui construisent les villes, mais chez nous, il y a comme une démission. Comment expliquez-vous cette attitude ?

ABB : Non, nous ne sommes pas démissionnaires, encore qu'on nous consulte. Ce qui n'est pas souvent le cas. L'architecture est de toutes les époques et sur tous les territoires. Elle influe sur notre manière de penser, de circuler, en somme sur notre façon de vivre. L'architecte est le bâtisseur de la cité. Il faut replacer l'architecture au cœur des débats de société et remettre l'architecte au centre du projet urbain et architectural pour assurer la qualité du cadre de vie de chacun. Nous devons donc nous munir d'une stratégie en faveur de l'architecture fondée sur trois axes : sensibiliser, développer et innover.

Malgré quelques rares efforts notables de certains départements ministériels et certaines entreprises publiques qui ont su s'attacher les services d'architectes, urbanistes, paysagistes, pour densifier et innover, force est de constater la médiocrité des paysages périurbains des villes, le mitage des campagnes, l'abandon de certains quartiers. Alors que le Congo est l'un des rares pays d'Afrique doté d'une loi sur l'exercice de la profession d'architecte, les deux tiers des constructions, notamment en commande publique, sont construites sans recours à un architecte. Quant à la commande privée, aucune obligation n'est faite pour recourir à l'architecte. La loi portant code de l'urbanisme et de la construction vient heureusement corriger les choses. C'est un outil législatif qu'il faut maintenant appliquer. Nous sommes conscients que le Congo comme d'autres pays traverse une crise économique mais aussi sociale et environnementale profonde dont les conséquences frappent très durement l'ensemble des métiers



de la construction et de la maîtrise d'œuvre.

LDB : Certaines villes congolaises, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, sont aujourd'hui confrontées au phénomène d'érosions. Comment y remédier ?

ABB : C'est une question délicate, car plusieurs facteurs rentrent en jeu. Je prendrai quelques exemples dont l'occupation anarchique des terrains, les constructions qui ne respectent pas les normes. La première façon de lutter contre la nature, c'est la nature, c'est-à-dire la meilleure manière de lutter contre les érosions, c'est la végétation. Ensuite comme je l'ai évoqué tantôt, il faut réglementer les occupations des terrains et réglementer les constructions. Car, à la fin, c'est l'Etat qui paye la note pour réparer. Donc nous devons agir en amont. Aujourd'hui, en ce qui concerne les deux grandes villes, nous avons les outils nécessaires pour régler les problèmes. Brazzaville et Pointe-Noire disposent des Plans locaux d'urbanisme qui sont des outils de planification réglementaire. Commençons par appliquer ces outils de planification pour régler les problèmes.

Je suis convaincu que nous réglerons beaucoup de problèmes déjà. Il y a des érosions qui sont

en sites occupés, il faut beaucoup de méthodologie et surtout de pédagogie pour régler ces problèmes. Dans les sites non occupés, il faut appliquer la réglementation pour éviter de vivre la même chose. Les propriétaires fonciers ne doivent pas faire la ville. Le principal acteur pour faire la ville, c'est l'architecte-urbanisme. Malheureusement nous constatons que les propriétaires fonciers vont chercher des gens au cadastre pour tracer et étendre la ville, même dans les zones inconstructibles. L'Etat doit intervenir et stopper tout cela. On ne peut pas être plus fort que l'Etat.

LDB : Des architectes sont de moins en moins consultés à cause des coûts élevés des prestations. Qu'en dites-vous ?

ABB : C'est une idée fautive. Les honoraires d'un architecte sont fonction de l'importance du projet architectural et fonction de la complexité de celui-ci. Par ailleurs, l'architecte applique une grille de tarification définie au pourcentage par rapport au coût du projet. Même dans ce cas, la négociation l'emporte toujours. Mais l'architecte est le meilleur partenaire de la construction. Se cacher derrière les honoraires de l'architecte pour ne pas respecter la loi est une aberration.

LDB : L'OAC joue le rôle de conseil technique du gouvernement. Quels types de relations entretenez-vous avec les pouvoirs publics dans le cadre de l'exercice de votre profession ?

ABB : Je suis conscient que notre rôle économique et culturel ne peut être envisagé de façon protectionniste. Tout ce que nous défendons et tout ce que nous proposons doit être restitué dans une perspective plus large que notre situation nationale. Notre leadership dans la maîtrise d'œuvre ne pourra être conservé que si, d'une part, nous nous battons pour obtenir une loi claire sur l'architecture qui protégera l'exercice de la profession dans notre pays, et d'autre part, si nous renforçons les structures de nos cabinets, agences et bureaux d'études en prenant conscience de la nécessité de la formation continue. L'architecture est un enjeu de politique soumise en ces temps de raréfaction des fonds publics et de complication des procédures à de fortes pressions parfois antinomiques. Prenons un exemple : l'obtention d'un marché d'études en architecture relève dans notre pays d'un parcours de combattant. Aucune cellule des marchés publics ne respecte les règles du jeu. Le gagnant est connu d'avance, et les autres sont là pour meubler l'appel d'offres dans sa forme. Il nous appartient de nous organiser pour « mobiliser et sensibiliser », « innover et développer ». Ceci vise à affirmer l'importance de l'architecture et de la profession d'architecte dans l'économie de la construction sur le plan national.

LDB : Et pour terminer ?

ABB : Le potentiel, d'une part, des textes qu'il faut actualiser et des nouveaux textes à produire d'autre part, devraient mettre en place et en exécution la concrétisation des actions préconisées dans le vaste programme de « Ensemble, poursuivons la marche », cher à Son Excellence Monsieur le président de la République. Pour cela, les moyens humains et financiers sont d'une grande importance, d'où la nécessité de former davantage les cadres relevant des secteurs du bâtiment et des travaux publics et particulièrement les architectes, dont le nombre devient véritablement une préoccupation.

Parfait Wilfried Douniama

RDC-FRANCE

Félix Tshisekedi en visite officielle à Paris

Le président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, sera à Paris dans le cadre d'une visite officielle de deux jours (29 et 30 avril) avec au programme des rencontres au sommet, à l'Élysée, à l'Assemblée nationale ainsi qu'au Sénat et un forum économique.

Il s'agit de la première visite officielle de Félix Tshisekedi en France. Cette visite intervient au moment où la RDC est « soumise à une guerre d'agression » et qu'une partie de son territoire est occupée depuis plus de deux ans par les troupes étrangères. Le président congolais sera accompagné de plusieurs ministres, dont celui des Finances, des Affaires étrangères. Le point focal de cette visite s'articule sur la diplomatie et l'économie. Pour Kinshasa, il s'agit aussi de « rendre la pareille » à Paris, après la visite du président Emmanuel Macron en mars 2023, lors d'une tournée en Afrique. Kinshasa compte « continuer sur les points laissés en chantier après le passage d'Emmanuel Macron en RDC ».



Emmanuel Macron et Félix Tshisekedi à l'Élysée, le 12 novembre 2019. REUTERS/Johanna Geron

Cette visite à Paris sera aussi marquée par le premier forum business France-RDC. L'accent sera mis sur trois secteurs clés : les minerais stratégiques, l'énergie et les infrastructures.

Le volet diplomatique

Le 29 avril, Félix Tshisekedi s'entretiendra avec des députés et des sénateurs français aux sièges des deux chambres. Le 30 avril, il rencontrera son homologue Emmanuel Macron à l'Élysée. La

situation sécuritaire sera au cœur de ces deux séquences et surtout le conflit dans la province du Nord-Kivu qui oppose les forces armées congolaises et leurs alliés au groupe armé du M23. Dans un tel contexte, la visite du président congolais à Paris peut susciter beaucoup d'attentes au vu de l'expertise française en ce qui concerne l'Afrique, en outre membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU ayant le droit de veto. Enfin, dans un conflit opposant deux pays membres de la Francophonie, la RDC et le Rwanda, la même France devrait être intéressée au premier chef, plus à même de protéger leurs intérêts, et servir de médiateur.

Le volet économique

Le volet économique se déroulera autour d'une table

ronde organisée par le Mouvement des entreprises de France. Lors de sa visite à Kinshasa, Emmanuel Macron était accompagné par des opérateurs économiques, un premier forum, celui de Kinshasa avait eu lieu, des contacts avaient été pris. Il s'agit désormais de transformer l'essai. Pour les opérateurs économiques, c'est le moment d'investir en RDC, notamment dans l'énergie, l'agriculture... dans le plus grand marché de l'espace francophone, plus de 100 millions d'habitants. La France connaît un retard en investissement à Kinshasa. Seulement 43 entreprises françaises sont agréées à l'Agence nationale pour la promotion des investissements dans cette terre d'opportunités surtout pour les PME-PMI.

Noël Ndong

ENJEUX SÉCURITAIRES MONDIAUX

Jean-Dominique Okemba au sommet de Saint-Pétersbourg

Le secrétaire général du Conseil national de sécurité, conseiller spécial du président de la République, a pris part en Russie à la XII^e réunion des hauts représentants de plusieurs pays pour débattre des enjeux de la sécurité mondiale.

La Russie a organisé, du 23 au 25 avril, à Saint-Pétersbourg, sa capitale économique, la XII^e réunion des hauts représentants chargés des questions de sécurité de 147 pays dont la République du Congo représentée par le vice-amiral Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial du président de la République, ministre secrétaire général du Conseil national de sécurité.

Avant sa prise de parole à l'occasion de ces importantes assises, le secrétaire général du Conseil national de sécurité a rencontré le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, à qui il a transmis le message fraternel de soutien de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, en relation avec l'attentat terroriste du 22 mars dernier ayant frappé la Russie ainsi que ses chaleureuses félicitations suite à sa réélection pour un nouveau mandat à la tête de son pays. Pour le chef de l'Etat congolais, a précisé son conseiller spécial, ces événements offrent au Congo et à la Russie l'opportunité d'écrire une histoire commune au service du bien-être de leurs populations.

Au cours du sommet, Jean-Dominique Okemba a dressé un état des lieux des enjeux sécuritaires mondiaux, constatant que le système international issu de la sortie de la Seconde Guerre mondiale est à bout de

souffle : les conflits persistent et leur champ d'action s'élargit. Cela, a souligné le conseiller spécial du président de la République, est dû précisément au fait que le multilatéralisme n'est plus le baromètre des relations internationales.

Il a appelé à l'écriture d'un nouveau contrat social international basé sur un humanisme réellement partagé. « La paix et la sécurité internationales exigent une nouvelle créativité juridique et politique, fondée sur un polycentrisme géopolitique pour échapper au choc hégémonique des puissances où le Sud global doit faire entendre sa voix et sa subjectivité. L'écriture de ce nouveau contrat social international doit se fonder sur le principe de l'égalité souveraine des États et sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, des principes inscrits dans la Charte des Nations unies et qu'il importe de raviver », a-t-il insisté.

Le vice-amiral Jean-Dominique Okemba a également évoqué les défis posés par la sécurité de l'information, devenue un outil essentiel de gestion dans le nouvel ordre mondial polycentrique. Il a appelé à la régulation du cyberspace international et proposé la création d'un cadre durable pour un climat de confiance par le dialogue et la transparence entre



Le vice-amiral Jean-Dominique Okemba au sommet de Saint-Pétersbourg sur la sécurité/Sputnik Mediabank

les différents acteurs-clés, à investir dans le capital humain en renforçant les capacités institutionnelles tant au niveau national qu'international, et à promouvoir une coopération internationale active en consolidant les alliances entre pays, organisations internationales et entreprises privées. L'objectif étant, a-t-il plaidé, de « partager les informations, d'élaborer des normes et des protocoles

communs et de coordonner les ripostes en cas d'attaque informatique ».

Par la suite, le conseiller spécial du président de la République a eu des entretiens avec ses homologues de Russie, d'Asie et d'Afrique pour essentiellement parler des questions de coopération en matière de sécurité et d'échanges d'informations. Sur ce dernier point, il est à noter qu'il n'a jamais eu d'entretien

avec des représentants rwandais. Contrairement à ce que prétendent certaines critiques, il n'a jamais abordé la question de l'allocation de terres congolaises aux Rwandais. La XIII^e réunion des Hauts représentants chargés des questions de sécurité se tiendra en Afrique. Le Congo sera-t-il le pays hôte de ces retrouvailles ? L'avenir nous le dira.

Les Dépêches de Brazzaville

SOMMET IRAN-AFRIQUE

Le Congo présent à la deuxième édition

Le deuxième sommet Iran-Afrique se déroule du 26 au 29 avril à Téhéran, dans la capitale iranienne. Plus de trente pays membres de l'Union africaine dont la République du Congo prennent part à cette rencontre qui est considérée comme une opportunité pour contribuer au développement de l'exportation de biens et de services techniques et d'ingénierie.

Le Congo est représenté à ce sommet par son ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. Sa participation à ce sommet permettra au Congo de redynamiser sa politique de réindustrialisation.

Ce sommet est, en effet, une occasion cruciale pour le ministre de rencontrer des hauts responsables iraniens, des opérateurs des secteurs public et privé, ainsi que des représentants d'autres pays africains afin d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement. Le sujet lié au développement de l'industrie automobile au Congo fait également partie des priorités d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

Le deuxième sommet international Iran-Afrique est un événement majeur pour renforcer la coopération économique et industrielle entre l'Iran et les pays africains. Des représentants de plus de 40 pays du continent sont attendus à cette rencontre pour discuter des opportunités de partenariat et d'investissement. Il est prévu

des rencontres à travers des panels et des visites au sein des entreprises iraniennes et autres structures gouvernementales.

L'adjoint du chef de l'Organisation iranienne de promotion du commerce international, Mohammad Sadeq Qannadzadeh, a annoncé que l'Iran et les États africains ont de grands potentiels qui devraient être exploités pour renforcer la coopération dans les domaines commercial et économique.

Selon lui, l'Iran peut coopérer avec les pays africains dans divers domaines, notamment l'agriculture, la culture extra-territoriale, l'importation de matières premières pour la production et autres. « Compte tenu de la grande spécialisation et des capacités des entreprises iraniennes dans les domaines du pétrole, du gaz et de la pétrochimie, les entreprises africaines participeront



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes/DR au sommet pour mener des négociations au niveau des experts dans ces domaines », a ajouté Mohammad Sadeq Qannadzadeh à l'ouverture de cette rencontre.

« Compte tenu de la grande spécialisation et des capacités des entreprises iraniennes dans les domaines du pétrole, du gaz et de la pétrochimie, les entreprises africaines participeront au sommet pour mener des négociations au niveau des experts dans ces domaines »

Rude Ngoma

EMMANUEL MACRON

« L'Union européenne doit aller plus loin en matière de lutte contre l'immigration »

Pour le président français, « l'Europe puissance » est une Europe qui maîtrise ses frontières, dans le cadre d'une coopération européenne plus forte.

Emmanuel Macron veut que l'Union européenne aille plus loin en matière de lutte contre l'immigration. C'est ce que l'on peut retenir de son discours sur l'Europe prononcé le 25 avril, à la Sorbonne, en vue de délivrer une série de mesures pour passer à « l'Europe puissance », une Europe plus souveraine. « L'Europe puissance, c'est une Europe qui maîtrise ses frontières », a insisté le chef de l'Etat français, plaidant pour une « plus forte coopération européenne » à propos de l'immigration, au-delà du

seul pacte asile et immigration récemment adopté par l'Union européenne, qu'il a qualifié d'« avancée inédite ». La réforme du pacte sur la migration et l'asile vise: l'allègement de la charge pesant sur les pays de l'UE dans lesquels la plupart des migrants arrivent, la mise en place d'un cadre plus juste et plus efficace pour l'enregistrement et le traitement des demandes d'asile. « Ça passera par davantage de coopération avec les pays d'origine et de transit, des conditionnalités plus

franches et une lutte sans relâche contre le modèle économique des passeurs et des trafiquants d'êtres humains », a-t-il noté, rejetant la « géopolitique du cynisme » qui s'impose par le modèle de renvoi des demandeurs d'asile vers des pays tiers, comme le fait le Royaume-Uni vers le Rwanda, qu'il juge « inefficace ». Ajoutant : « Je veux que le Conseil Schengen devienne un véritable conseil de sécurité intérieure de l'Union européenne. Nos frontières sont un bien commun ». Emmanuel Macron a appelé ses homologues européens à « bâtir une structure politique qui permette de décider entre tous les pays qui la partagent, sur les sujets d'immigration, de lutte contre la criminalité organisée, de terrorisme, de lutte contre le trafic de drogue ou la cybercriminalité ». « Ensemble, changeons la gouvernance pour la rendre beaucoup plus efficace », a-t-il conclu.

Noël Ndong

PAIX EN CENTRAFRIQUE

Convergence de vues entre la CEEAC et l'UA

Le nouveau représentant spécial du président de l'Union africaine (UA) en République centrafricaine, Egidio de Sousa Santos, a échangé, le 21 avril, avec le chef du Bureau de la CEEAC, François Mouely-Koumba.

Egidio de Sousa Santos a été reçu au Bureau de liaison de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) pour une visite de courtoisie consécutive à sa prise de fonction à Bangui. Cette rencontre a été l'occasion pour les deux personnalités de faire connaissance et de relever l'importance que doivent jouer leurs deux organisations, (continentale et régionale), en leur qualité de garants dans le suivi de la mise en œuvre des programmes de l'Accord politique pour la paix en République centrafricaine (APPR-RCA) et de la feuille de route conjointe de Luanda.

Pour ce faire, les deux représentants ont convenu de se rendre disponibles pour une collaboration franche et des consultations régulières pour mener à bon terme leur mission auprès du gouvernement de la République centrafricaine, et si possible, avec tous les autres acteurs politiques qui pourraient solliciter l'Union africaine et la CEEAC.

L'entretien sur l'avenir de la RCA s'est déroulé en présence du général Zakaria Garba, conseiller militaire au Bureau de liaison et Francis Ché, conseiller à la représentation de l'UA à Bangui.

Yvette Reine Nzaba

« bâtir une structure politique qui permette de décider entre tous les pays qui la partagent, sur les sujets d'immigration, de lutte contre la criminalité organisée, de terrorisme, de lutte contre le trafic de drogue ou la cybercriminalité »

CONSERVATION

WWF présente les résultats du projet «Bengo»

Le projet est une Due diligence sur les droits des peuples autochtones et communautés locales dans et autour des aires protégées du Bassin du Congo et a concerné les parcs et aires protégées au Cameroun, en Centrafrique et en République démocratique du Congo.

Le Fonds mondial de la conservation de la nature (WWF) a organisé, du 24 au 25 avril, à Kin Plaza Arjaan by Rotana à Kinshasa, un atelier pour la présentation des résultats du projet Due diligence en matière des droits humains dans le Bassin du Congo- renforcement des droits des communautés autochtones et locales (Palc) dans et autour des aires protégées. Ce projet, nommé Bengo et financé par BMZ Bengo, avait été motivé par des graves allégations en matière d'abus des droits humains dans le contexte du travail de conservation prôné par cette ONG internationale.

La plupart de ces allégations, a précisé cette organisation se rapportant aux activités menées par des éco-gardes, affectent des peuples autochtones et des communautés locales (IPLC) vivant au sein et dans les alentours des aires protégées. Le projet, de trois ans, a concerné le Parc national de Lobéké (PNL), au Cameroun, le Parc national de la Salonga (PNS) en RDC, et les Aires protégées de Dzanga Shanghai (DSPA) en Centrafrique. Pour mener ce projet, sa coordination avait été confiée au WWF- RDC, qui a travaillé avec les organisations de la société civile identifiées dans chaque paysage des pays concernés et deux organisations



La photo de groupe des participants/Adiac

régionales et internationales.

Des résultats probants et positifs

Les travaux tenus le premier jour de cet atelier ont permis au directeur de WWF pour le Bassin du Congo, Martin Kabaluapa, le directeur-pays WWF-RDC, Yaouba Kaigama, ainsi que le directeur général adjoint de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), Théophile Ngomo, de féliciter les responsables de ce projet et toutes les organisations qui y ont participé pour les résultats engrangés sur le terrain par rapport aux objectifs fixés. Chaque ONG qui a

travaillé avec le WWF dans les trois pays concernés a présenté les résultats des trois ans d'activités menées dans ces aires protégées, les défis à relever ou les difficultés rencontrées sur le terrain ainsi que les leçons à tirer. Cet exercice a également permis le partage d'expériences ainsi que la présentation des perspectives pour l'avenir dans le cadre de l'effectivité du mécanisme des plaintes au sein du Bassin du Congo, etc.

C'est à cet exercice que se sont livrés Franck Kamuga, directeur de ce projet, Michelin Limbaya, de la Maison de l'enfant et de la femme pygmée, pour la Centrafrique, Sylvie Essiane Owono,

du Centre pour l'éducation, la formation et l'appui aux initiatives de développement, pour le Cameroun, ainsi que Edo Lila-kako, de Juristes pour l'environnement au Congo, pour la RDC. Dans leurs différentes interventions, ces derniers ont notamment relevé l'amélioration du cadre légal et les politiques publiques; ainsi que le renforcement des capacités managériales et techniques. «C'est un projet pédagogique parce qu'il y a eu beaucoup de formation, de mises et remises à niveau», a précisé Michelin Limbaya. Ces résultats ont été renforcés par les interventions des autres partenaires dans ce projet dont

KFW et le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Ces résultats ont conduit à une réflexion autour des questions précises pour assurer la durabilité du mécanisme des plaintes dans les aires protégées de la sous-région. Il s'est également agi de relever les facteurs qui peuvent influencer la sécurité des staffs affectés à la gestion de ce mécanisme, de relever le rôle des unités des parcs nationaux dans la collaboration avec le secteur de la justice et assistance judiciaire aux victimes, et de relever le conflit homme-faune.

Lucien Dianzenza

TOGO

Déploiement d'une mission électorale de la Francophonie

A l'invitation des autorités togolaises, la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, a dépêché, le 24 avril, une mission électorale de la Francophonie (MEF) à l'occasion des élections législatives et régionales au Togo, fixées au 29 avril.

Conduite par El-Ghassim Wane, ancien représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies au Mali (Minusma), la MEF est notamment composée de personnalités et experts de haut niveau, dont Aminata Ly Ndiaye, vice-présidente du Conseil constitutionnel du Sénégal, de Mathias Tankoano, ancien ministre et président du Conseil supérieur de la communication du Burkina



Louise Mushikiwabo

Faso et de Ronsard Malonda, ancien secrétaire national de la Céni de la République démocratique du Congo (RDC).

La mission électorale de la Francophonie séjournera à Lomé jusqu'au 1er mai. Dans le cadre de cette mission et dans l'esprit des engagements de la Déclaration de Bamako du 3 novembre 2000, la délégation rencontrera les principaux acteurs et institutions impliqués dans la préparation et la conduite du processus électoral, les représentants de la société civile ainsi que les partenaires internationaux sur place. Cette MEF s'inscrit dans l'accompagnement

par l'OIF depuis 2023 du processus électoral en cours : déploiement d'une mission d'audit du fichier électoral ; appui à l'association Nouvelles alternatives pour un développement durable en Afrique en vue de contribuer à la sensibilisation et à la participation des femmes et des jeunes à la vie politique. Le jour du scrutin, les membres de la MEF se rendront dans certains centres et bureaux de vote à Lomé et des environs. A l'issue du processus électoral, les constats et recommandations de la MEF feront l'objet d'un rapport qui sera transmis aux autorités togolaises.

Yvette Reine Nzaba

MONGALA

Olpa prend acte de la reprise des émissions de la radio Top Lisala

Le média, a indiqué Olpa, a repris ses émissions, le 24 avril, sur initiative personnelle de son propriétaire, Francis Mapeze.

L'ONG de défense et de promotion de la liberté de la presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a salué la reprise des émissions de Radio Top Lisala, station privée émettant à Lisala, chef-lieu de la province de Mongala. A en croire cette ONG, le média a repris ses émissions, le 24 avril, sur initiative personnelle du propriétaire de radio, Francis Mapeze. L'Olpa a indiqué que ni le maire de la ville, ni le gouverneur de province n'ont réagi à l'initiative personnelle du promoteur de radio Top Lisala.

Il est rappelé que cette station de radio a été fermée, le 28 novembre 2023, par l'ancien maire de la ville de Lisala, Désiré Koyo, qui reprochait à cette radio de faire passer une émission très critique sur la gestion de la ville de Lisala et de la province de Mongala.

L.D.

RECONSTRUCTION DE LA MATERNITÉ DE KINTAMBO

Les anciens «Kulunas» mis à contribution

La maternité de Kintambo, longtemps laissée en état d'abandon, va maintenant revêtir un nouvel habit pour se mettre au diapason des infrastructures hospitalières dignes de ce nom.

C'est tout le sens à accorder à la visite sur le lieu, le 24 avril, du président Félix Tshisekedi qui, à l'occasion, a procédé à la pose de la première pierre des travaux de modernisation de cette unité. Il s'agira précisément de réhabiliter les bâtiments vétustes construits en 1952 et de construire un immeuble additionnel. Selon le Dr Brigitte Tupela, médecin-directeur de l'hôpital de Kintambo, ce projet va « offrir à la mère les meilleures conditions pour donner la vie et au nouveau-né, un environnement sécurisé ». « Vous venez d'apporter une solution idoine non seulement à la population de Kinshasa, mais aussi aux travailleurs de cette maternité », a-t-elle dit au chef de l'État.

Ces travaux seront exécutés par les «bâtisseurs de la nation», des ex-délinquants (Kulunas) réhabilités et formés par le service national. Parmi eux figurent des maçons, des menuisiers, des ferrailleurs, des peintres et des électriciens. «Ils sont fiers de contribuer au développement du pays», a affirmé le général-Major Jean-Pierre Kasongo, commandant du service national. Les vieux bâtiments qui seront réhabilités ont une superficie de 3962 mètres carrés, alors que le nou-



Des anciens Kulunas reconvertis en bâtisseurs/DR

vel immeuble qui sera construit en aura 3266 (type rez-de-chaussée et deux étages). Ce dernier regroupera, entre autres, le plateau technique avec deux blocs opératoires

ultramodernes, la salle d'accouchement et des chambres d'hospitalisation. L'ensemble des travaux devrait durer 24 mois. Selon le décret-loi 032 du 15 octobre 1997, le service na-

tional est un organe paramilitaire d'éducation, d'encadrement et de mobilisation des actions civiques et patriotiques en vue de la reconstruction du pays.

Sylvain Andema

RÉFECTION DE L'AVENUE NGUMA
Félix Tshisekedi instruit l'OVD à accélérer les travaux

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a effectué tout récemment une visite d'inspection des travaux de réhabilitation de l'avenue Nguma située dans la commune de Ngaliema.

De Kintambo Magasin au Palais de marbre, le chef de l'État a constaté la lenteur dans la réalisation de ces travaux et toutes les conséquences que celle-ci engendre. Il s'agit, entre autres, des embouteillages monstres entraînant les dérives des conducteurs au mépris du Code de la route. Le trafic sur ce tronçon routier s'est transformé en cauchemar pour de nombreux automobilistes, obligés bien malgré eux de faire de longs détours pour arriver à destination. Le président Félix Tshisekedi a interpellé les entrepreneurs engagés dans cet ouvrage et a instruit l'Office de voirie et drainage (OVD) à faire diligence afin de soulager la peine des habitants des quartiers environnants. Fermée depuis le mois de janvier, l'avenue Nguma est la principale artère permettant aux habitants de quartiers résidentiels de l'ouest de Kinshasa (Joli parc, Macampagne, UPN, Delvaux, Cité verte, Mama mobutu) d'atteindre en un temps record le centre-ville.

S.A.

EXPLOITATION ILLÉGALE DES MINERAIS

La RDC adresse une mise en demeure à la firme Apple

Selon Kinshasa, ce géant mondial de la tech utilise dans ses produits des minerais stratégiques congolais achetés au Rwanda.

Le gouvernement congolais vient d'exprimer officiellement sa désapprobation sur l'exploitation, par la société Apple, de ses minerais intégrés dans la fabrication de ses différents produits. Il s'agit des minerais stratégiques tirés des mines congolaises au sein desquelles de nombreux droits humains sont violés. Une mise en demeure a été adressée au géant de la tech qui commercialise notamment l'iPhone et les ordinateurs, l'exhortant à se conformer à la réglementation en vigueur concernant ces types de transactions. Ce sont les avocats français William Bourdon et Vincent Brengarth qui ont été chargés de transmettre le courrier y relatif à la firme américaine accusée d'exploitation illégale des mines congolaises.

En fait, il s'agit d'une sommation de l'État congolais contre Apple avant le déclenchement éventuel d'une procédure judiciaire. Et là où le bât blesse, c'est que lesdits minerais sont, après leur extraction, «trans-

portés hors de la République démocratique du Congo (RDC) et notamment vers le Rwanda réputé être un acteur central de l'exploitation illégale de minerais et notamment de l'exploitation de l'étain et du tantale en RDC. À en croire les avocats précités, «les minerais transitent par Kigali pour y être blanchis». Dans leur mise en demeure, les avocats mandatés par la RDC ne manquent pas d'égratigner, au passage, le régime de Paul Kagame qui serait impliqué dans ces transactions illicites. «Après leur extraction illégale, ces minerais sont importés par contrebande au Rwanda, où ils sont intégrés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales», peut-on lire.

Il est à noter que la démarche du gouvernement congolais rentre dans le cadre du processus de moralisation du secteur de l'extraction des minerais rares, surtout quand ils sont extraits au prix de la commission des crimes les plus graves et par-



«Après leur extraction illégale, ces minerais sont importés par contrebande au Rwanda, où ils sont intégrés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales»

fois au bénéfice de ceux qui les commettent. Bien plus, les sites d'où Apple puise les minerais indispensables à son industrie sont

contrôlés par des groupes armés qui contraignent, par la violence et la terreur, des civils à y travailler et à transporter les produits

de la contrebande. Des enfants sont également forcés à travailler dans ces mines parfois au prix de leurs vies. S.A.

HOMMAGE

Papa Wemba toujours vivant à Matonge 8 ans après sa disparition

L'univers de la rumba congolaise n'est pas encore prêt à oublier Papa Wemba, décédé en pleine prestation musicale à Abidjan le 24 avril 2016. Un monument à son image a été érigé à Matonge, son fief à Kinshasa.

Tel un soldat au front sur scène, c'est le 24 avril 2016 au Festival des musiques urbaines d'Anoumabo à Abidjan que Papa Wemba a tiré sa révérence, tel qu'il avait prédit quelque temps auparavant dans une émission musicale sur TéléSud en France. Huit années après sa tragique disparition, son souvenir demeure vivace au pays. Les chansons et airs du roi de la Sape (société des ambassadeurs et des personnes élégantes) et prince de la rumba congolaise sont toujours joués à Kinshasa, ailleurs dans le pays et au monde. Son souvenir n'est pas prêt de s'éteindre, surtout dans son quartier à Matonge, dans la commune de Kalamu à Kinshasa. Un monument a été érigé depuis, dans son fief, le berceau de son groupe, Viva la Musica, et où il a créé le fameux «Village Molokai». Et dans le cadre de la célébration de huit ans de sa disparition, un festival est organisé de-



Le souvenir de Papa Wemba demeure vivace 8 ans après sa disparition/DR

puis le 24 avril (pendant une dizaine des jours), au «Couloir Madiakoko», avec, en lumière naturellement, le groupe Viva la Musica. Ce même 24 avril, l'asso-

ciation «Nouvelle Vision de la Sape» a honoré la mémoire de l'icône de la rumba congolaise en décernant un brevet de mérite à l'association «Bana Kin» qui a été à l'origine

de l'érection de la statue de Papa Wemba à Matonge. La cérémonie, empreinte d'émotion, a rassemblé des personnalités et proches du feu Papa Wemba, parmi lesquelles

Constant Omari (ancien président de la Fédération congolaise de football association), Manda Tchewba ancien chroniqueur musical à la RTNC, écrivain et chercheur dans le domaine culturel, des musiciens ayant joué avec l'illustre disparu comme Sec Bidens «Monganga» et Maika Munan «Mukubwa», etc. Ils ont livré des témoignages et parlé de l'héritage incomparable légué par le «roi de la rumba rock», évoquant l'impact profond de Papa Wemba sur la scène musicale congolaise, africaine et internationale, ainsi que son rôle crucial dans la popularisation de la Sape, ce mouvement culturel axé sur l'élégance et l'extravagance vestimentaire. La soirée s'est achevée sur les airs de Viva la Musica dans un spectacle de revisitation des chefs d'œuvre de Papa Wemba qui inspireront les musiciens des générations futures de deux Congo.

Martin Enyimo

58° COUPE DU CONGO

La compétition s'annonce disputée avec les ogres du football national

Mazembe, V.Club, DCMP, Les Aigles du Congo, etc. prendront part à la 58^e édition de la Coupe du Congo de football.

La 58^e édition de la Coupe du Congo de football s'annonce très disputée au regard des clubs qui ont souscrit à y participer. Notons que la compétition sera organisée par le Comité de normalisation (Conor) de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) présidé par Dieudonné Sambi Nsele-Lutu. En fait, les clubs ogres du football congolais ont quasiment tous pris l'option de prendre part à la Coupe du Congo.

Il s'agit en premier lieu du Tout-Puissant Mazembe, champion du Congo sortant, qui a choisi de jouer sur les deux tableaux en national, actuellement leader au Play-offs de la 29^e édition



La Coupe du Congo de football 2024 sera très disputée/DR

du championnat de la Ligue nationale de football. Il y a également, l'AS V.Club, en quête de ce titre, à défaut de

ne pas remporter le championnat national, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) qui n'a pas réussi à accéder au Play-offs du championnat national. L'on n'occulte pas les outsiders, entre autres Les Aigles du Congo du président Vidye Tshimanga, nouveau promu dans la cour des grands du football national, Céleste FC, AS Simba de Kolwezi et SM Sanga Balende. Le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi et l'AS Maniema Union de Kindu sont les grands absents dans cette joute.

Plusieurs clubs de la Ligue 2 de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont également inscrits, entre autres l'OC Bukavu Dawa,

FC Tshikas, DC Virunga, FC Tanganyika, AS Saint-Luc, AS Vetu, FC MK, FC Mabanga, et FC AJEKI, qui s'est aussi acquitté de son droit de participation. Des clubs des Ligues provinciales vont eux aussi concourir, tels que CS Imana Daring, AS Kamayi, AS Malebo, TP Clinique, FC Umoja, AS Beni Union, Espérance Sportive de l'Uélé, FC Nouvelle vie Bomoko et bien d'autres. On note cependant l'absence des clubs du Grand Équateur et du Kasai Oriental. La Linafoot va incessamment organiser le tirage au sort des clubs et publier le calendrier des matchs de cette compétition. La 58^e Coupe du Congo s'annoncent palpitante et passionnante.

M.E.

CINÉMA

Une résidence d'écriture destinée aux artistes francophones

Jusqu'au 12 mai, le Festival international du film d'Amiens invite les scénaristes et cinéastes francophones du monde entier à postuler pour une résidence d'écriture prévue entre fin juillet et début août en France. L'objectif étant de soutenir les cinéastes débutants à percer dans le domaine du 7^e art grâce à des projets aboutis.

Pour sa troisième année, le Festival international du film d'Amiens (Fifam) et le Centre culturel départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier, avec le soutien du département de la Somme, organisent une résidence d'écriture destinée à aider les jeunes créateurs et créatrices d'aujourd'hui à devenir les futurs talents cinématographiques de demain. L'appel à projets concerne des cinéastes francophones qui se penchent sur leur premier ou second long-métrage. Qu'importe le genre : fiction, documentaire, animation, objet hybride. « Pour postuler, nous vous demandons simplement de nous écrire une lettre où vous dites qui vous êtes, en tant que cinéastes, auteurs, où vous exposez votre projet, où vous en êtes dans ce travail mais aussi en quoi la résidence pourrait vous

**APPEL À CANDIDATURES
RÉSIDENCE D'ÉCRITURE
À L'ABBAYE DE SAINT-RIQUIER DU
28 JUILLET AU 4 AOÛT 2024**





**VOUS AVEZ JUSQU'AU 12 MAI POUR POSTULER À :
APPELPROJETS@FILMFESTAMIENS.ORG**

être utile, qu'attendez-vous d'elle, de nous. Vous pouvez enrichir cette lettre d'éléments choisis pour nous permettre d'apprendre à connaître votre travail et votre univers. Ex : scénario ou/et d'un court-métrage

précédent, un synopsis, une lettre d'intention, un début de projet, des photos... Ce qui vous semble intéressant de partager avec nous », a indiqué le Fifam dans un communiqué.

Au terme des candidatures,

cinq cinéastes travaillant sur un premier ou second long-métrage seront sélectionnés et invités à passer une semaine à l'Abbaye de Saint-Riquier du 28 juillet au 4 août pour travailler sur l'écriture de leurs films dans un écrin de verdure et d'histoire. C'est le réalisateur Dominique Choisy qui accompagnera à nouveau la résidence et animera des ateliers et des échanges entre les résidents.

Au programme, des moments d'écriture en autonomie, des moments d'échanges en groupe et de travail collectif, des moments d'échange avec des professionnels, une rencontre et la possibilité de participer à une formation au pitch suivie d'un rendu devant des producteurs durant le temps du Fifam, du 15 au 23 novembre. A en croire les organisateurs, il y aura aussi des moments de convi-

vialité, de repas partagés et de détente. La résidence s'achèvera sur une séance, programmée et accompagnée par les résidents, pour le public de Saint-Riquier. « Les conditions pour faire partie des résidents : Être prêts à vivre un moment en collectif, être dans un état d'esprit tourné vers la rencontre, la discussion et le savoir vivre en collectivité car vous serez amenés à vivre en colocation non mixte avec les autres résidents ; être francophone mais seuls les trajets des pays transfrontaliers pourront être pris en charge. Les logements et repas sont également pris en charge », stipule le règlement dudit concours. Rappelons que l'appel à candidatures va se fermer le 12 mai à minuit. Et, les résultats seront annoncés durant le mois de juin.

Merveille Jessica Atipo

ANNONCE À PUBLIER DANS LE JOURNAL

World Bank Group

Consultant en gestion financière et Finances publiques (STC-FM/PFM)

Lieu : Brazzaville, Congo

Le Groupe de la Banque mondiale cherche à recruter un consultant à court terme en gestion financière et Finances publiques (STC-FM/PFM) pour son programme en République du Congo. Le consultant travaillera sur les projets et programmes en exécution et en préparation, en se concentrant sur la gestion financière des projets et la gestion des finances publiques.

Les responsabilités comprennent :

- Evaluation des risques de gestion financière et proposition et appui à la mise en œuvre des mesures d'atténuation de ces risques pour les projets et programmes.
- Revue des arrangements et activités de gestion financière pendant l'exécution des projets et programmes.
- Examen des contrôles internes, des états des dépenses, des rapports financiers et des rapports d'audit.
- Soutien aux activités de gestion des finances publiques dans le cadre du renforcement des systèmes nationaux.

Qualifications :

- Titulaire d'un Diplôme d'Expertise Comptable, ou en cours de finalisation de ce Diplôme, ou d'un titre équivalent internationalement reconnu, avec au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle pertinente. La détention d'un diplôme ou d'une attestation en finances publiques ou assimilés et des expériences complémentaires dans ces domaines sont des atouts.
- Expérience pertinente en audit financier et comptable, connaissance de la gestion financière publique.
- Compréhension de l'interface entre la gestion financière des projets et programmes et la gestion des finances publiques.

Les candidats répondant aux critères doivent soumettre leurs candidatures d'ici au 02 mai 2024 à hagossou@worldbank.org avec pour objet « Candidature au poste de STC-FM/PFM en République du Congo ». Le Groupe de la Banque mondiale encourage la parité des genres et la diversité dans les candidatures. Seuls les candidats qualifiés seront contactés.

**ANNONCE LEGALE**

DANS LE CADRE DE LA MISSION DE REGLEMENT PREVENTIF, OUVERTE CONFORMEMENT A L'ORDONNANCE DE SUSPENSION DES POURSUITES INDIVIDUELLES ET DESIGNATION D'EXPERT, AU PROFIT DE LA SOCIETE X-OIL PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE, REPERTOIRE N°040 DU 29 FEVRIER 2024,

LA SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DMT CONSULTING, EXPERT EN REGLEMENT PREVENTIF, DEMANDE A TOUS LES CREANCIERS DE LA SOCIETE X-OIL DE CONFIRMER LE SOLDE DE LEURS CREANCES EN FOURNISSANT LE RELEVÉ DÉTAILLÉ DU COMPTE X-OIL DANS LEURS LIVRES COMPTABLES A LA DATE DU 31/ MARS/ 2024.

COMPTE TENU DES CONTRAINTES DE CALENDRIER, TOUS LES CREANCIERS CONCERNES SONT PRIÉS D'ENVOYER LESDITS RELEVÉS AU PLUS TARD LE 10 MAI 2024 PAR E-MAIL A L'ADRESSE SUIVANTE :

infos@dm-consulting.com

OU DE LES DEPOSER AU SIEGE DE LA SOCIETE DMT CONSULTING SIS 13 RUE BANGALAS, POTO-POTO, BRAZZAVILLE (DERRIERE CANAL OLYMPIA)

TELEPHONE : (242) 05 067 78 82 / 06 753 43 43

PRIX FRANCOPHONE DU FESTIVAL DE POÉSIE DE MONTRÉAL

Huppert Malanda, le seul Africain resté en lice

À l'occasion de la Journée mondiale du livre, le festival de la poésie de Montréal au Canada a publié la deuxième sélection de son prix littéraire. Sur les dix candidats susceptibles désormais de gagner ce prestigieux prix cette année figure le poète congolais Huppert Malanda de la République du Congo.

Trois Belges, six Canadiens et un Africain peuvent encore remporter le prix du Festival de la poésie de Montréal. Créé en 2020, le prix francophone international du Festival de la poésie de Montréal récompense une œuvre poétique qui, par la qualité de ses recherches formelles et thématiques, sensibilise le grand public à la poésie actuelle francophone. Signalons que sont éligibles à la compétition tous les poètes matures issus d'un pays francophone, ayant déjà publié au moins cinq recueils de poèmes.

Le prix est rendu possible grâce à l'implication de plusieurs partenaires issus de la francophonie qui permettent ainsi de promouvoir les poètes



Huppert Malanda

francophones, en particulier ceux hors de France et hors du Québec, que l'on doit en-

core reconnaître davantage. Il répond aussi au besoin d'un prix en poésie qui soit basé sur une collaboration profes-

sionnelle internationale. Le ou la lauréat(e) remportera une bourse de 5 000 dollars canadiens et sera invité(e) au Festival de la poésie de Montréal, qui se tiendra du 26 mai au 2 juin.

Dix recueils poétiques sont toujours en lice pour le prix. Trois auteurs et autrices belges figurent dans cette sélection. Ce sont Alain Dantinne, Chemins de nulle part, L'herbe qui tremble ; Tarek Essaker, Les Cheminants, l'Arbre à paroles ; Laurence Vielle, BILLETS D'OUÏ, Le Castor Astral

Les autres livres en lice sont: Joséphine Bacon, Kau minuat – Une fois de plus, Mémoire d'encrier (Québec) ; Jean-Philippe Bergeron, Genèse berceau de la lune,

Poètes de Brousse (Québec) ; Michel Côté, Rien n'est si étrange, Éditions du Noroît (Québec) ; Annie Lafleur, Puberté, Le Quartanier (Québec) ; Olyvier Leroux-Picard, Soleil sans heures, Poètes de Brousse (Québec) ; Huppert Malanda, La plus précieuse version du soleil, Alliance Kongo (République du Congo) ; Jean-Christophe Réhel, Le plancher de la lune, La courte échelle (Québec). Le poète Huppert Malanda est admis à l'Académie mondiale de poésie Léopold-Sédar-Senghor de Milan en Italie, où il y siège depuis février 2023. Récipiendaire de plus de trente distinctions en matière d'écriture, il est l'un des poètes les plus doués de sa génération.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Le respect du bien public, on en parlera toujours

Le comportement qu'affichent de nombreux citoyens malintentionnés vis-à-vis du bien public ces derniers temps dans des administrations laisse à désirer. Il y a comme une insouciance caractérisée de la part de certaines personnes évoluant dans divers services des structures étatiques et privées.

Le bien public est constitué de toute la logistique matérielle dans une administration. C'est ce matériel qui donne lieu à son bon fonctionnement. Celui-ci va de la rame de papiers aux moyens roulants en passant par des finances, chaises, ordinateurs, archives, et bien d'autres. Un constat amer qui revient tout le temps a suscité ce billet d'humeur.

On note qu'il y a deux manières de saboter le matériel de travail. La première est connue de tous et devient comme un agissement normatif. C'est le détournement du matériel de travail pour des fins personnelles. La seconde, plus sournoise et furtive, c'est le gaspillage pur et simple à travers des méthodes malignes de l'outil de travail.

Pour le constater, essayons seulement de doter, pour un temps donné, à deux travailleurs jouons le même rôle dans une entité des ordinateurs ou n'importe quel instrument de travail. Dans deux à trois mois quand la hiérarchie va procéder à l'inventaire, elle se rendra bien compte que l'entretien de ce matériel a totalement été absent et ce sont des pannes qui ont pris corps dans son fonctionnement normal. C'est le sabotage matériel dont il est question ici. Et puisque c'est un bien public, on ne prend pas du tout soin alors que le boulot c'est la vie de tout le personnel.

Ce même comportement est enregistré quand il s'agit des finances, par exemple. La comptabilité des entreprises est une science qui n'admet pas d'erreurs ou de l'inconscience sinon on va de manquants en manquants, d'erreurs en erreurs et on laisse de côté le jargon qui lui est propre, à savoir « les comptes sont bons ». Or, bafouer les prérequis comptables est une antivaleur car cela participe au sabotage et au dysfonctionnement d'une entité donnée.

De plus en plus, pour discipliner le personnel sur ce comportement qui tend à troubler la bonne marche de l'administration, on parle maintenant de la norme « qui casse paie ; qui gaspille repart ».

Ceci étant, les comportements de sabotage dans une administration ne sont pas à encourager car ils sont contre-productifs. A bon entendeur, salut !

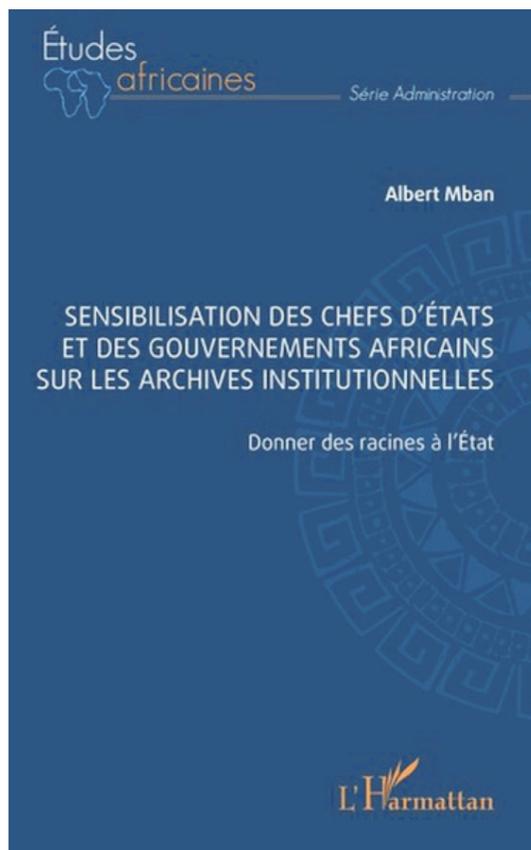
Faustin Akono

VIENT DE PARAÎTRE

«Sensibilisation des chefs d'État et des gouvernements africains sur les archives institutionnelles»

Sous-titré «Donner des racines à l'État», le nouvel essai d'Albert Mban, paru le 25 avril chez L'Harmattan, donne un plaidoyer en faveur des archives des institutions administratives dont, selon l'auteur, on semble ignorer l'importance, tant pour la conduite des affaires de l'État et l'information gouvernementale que pour la bonne gouvernance et la souveraineté nationale en Afrique francophone.

L'auteur a écrit cet ouvrage à l'intention des plus hautes autorités africaines, particulièrement les chefs d'État et de gouvernements, car ce sont eux qui ont le pouvoir de transformer les paroles en actes. Son objectif est de sensibiliser les principaux responsables nationaux à



la question primordiale des archives administratives. « Cette question, explique l'auteur de cet essai, n'a jamais été clairement posée ni examinée comme il se doit ».

Il estime que le problème des archives des institutions africaines n'a jamais été considéré par ceux qui ont le pouvoir de décision au sommet de l'État, par ignorance et faute

de l'éclairage nécessaire. « Or ces archives, en déduit-il, par leur statut particulier, représentent une véritable matière première irremplaçable et essentielle pour tout État moderne et organisé. »

Albert Mban est archiviste diplômé d'État, expert et consultant international dans les domaines des archives et de la gestion des documents. Il est titulaire d'un DESUP en documentation, d'un DEA d'histoire et d'un doctorat en sciences de l'information et de

la communication. Spécialiste des archives administratives et de l'Afrique et résidant en France, il parcourt l'Afrique depuis une trentaine d'années pour des missions d'études, de conseils, de formations ou d'organisation. Il a publié plusieurs ouvrages sur les questions des archives en Afrique francophone.

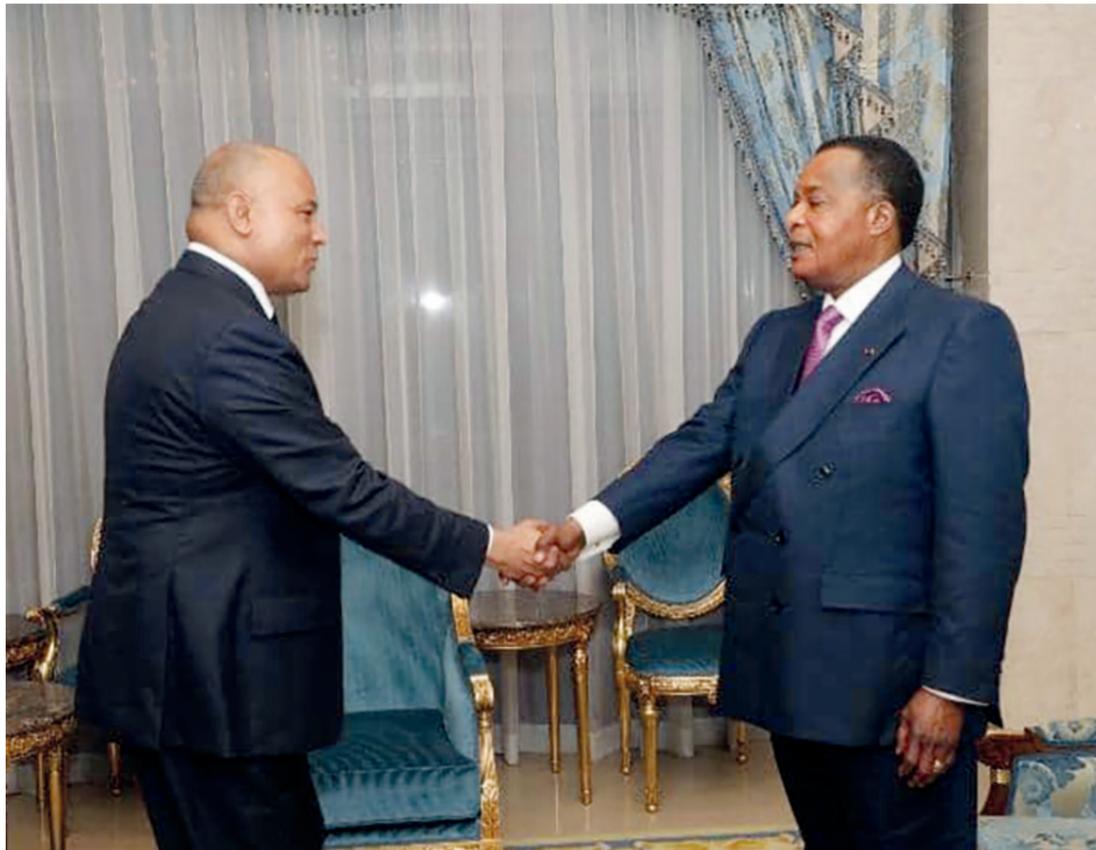
Marie Alfred Ngoma

JUSTICE

Brazzaville abritera l'école de formation des avocats d'Afrique centrale

La création de l'école de formation initiale et continue des avocats d'Afrique centrale dans la capitale congolaise a figuré parmi les sujets au menu des échanges entre le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et l'Ordre national des avocats du Congo, le 26 avril.

A l'issue de la troisième rentrée solennelle de l'Ordre national des avocats du Congo, tenue à Brazzaville sur le thème « Les droits humains et l'Etat de droit », un échantillon des participants, conduit par le bâtonnier Me Claude Coelho, a été reçu par le président de la République, magistrat suprême. A cette occasion, plusieurs sujets ont été évoqués, entre autres la création de l'école de formation initiale et continue des avocats d'Afrique centrale. « L'installation à Brazzaville de l'école de formation initiale et continue des avocats d'Afrique centrale a été décidée à l'unanimité à Libreville, il y a deux ans. Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a donné son accord de principe et nous soutiendra dans cette démarche », a expliqué Me Claude Coelho, bâ-



Le bâtonnier à la tête de la délégation des avocats reçu par le président de la République DR

tonnier national des avocats du Congo, au sortir de l'audience avec le président de la République. En dehors de l'école de formation initiale et continue des avocats d'Afrique

centrale, l'érection du siège de l'Union des avocats d'Afrique centrale a également été évoquée. Selon le bâtonnier Claude Coelho, un accord de siège entre le Congo et

ladite union a été signé depuis 1987. « Depuis 1987, il fallait que l'Etat congolais se charge de mettre à la disposition de l'Union des avocats d'Afrique centrale un

siège », a-t-il rappelé. Pour sa part, le président de la République a réitéré les appels lancés lors de la rentrée solennelle de la Cour suprême qui se résument essentiellement par « Une juste et saine administration du droit ». En effet, « Il nous a été reproché certaines déviances, notamment sur la gestion des fonds, il y a deux ou trois ans, avant que je ne sois bâtonnier de l'Ordre national du Congo », a reconnu Me Claude Coelho. Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, l'Ordre a rassuré le président de la République sur les mesures qui se mettent en place pour une meilleure gestion de fonds avec l'appui de la conférence internationale des barreaux, la conférence nationale des barreaux et le barreau de Paris. La Banque mondiale, quant à elle, fournira des logiciels pour ce faire.

Rominique Makaya

RÉFLEXION

Encore et toujours ...

Si il fallait une preuve que, contrairement à ce que disent ou écrivent de nombreux médias, l'Afrique et la France sont bien décidées à resserrer leurs liens, le Forum organisé par le quotidien L'Opinion avec le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) qui s'est tenu la semaine dernière à Paris l'a apportée de façon indiscutable. Il a même démontré que de nouvelles voies de coopération s'ouvrent dans un contexte international pour le moins tendu en raison des conflits qui ne cessent de s'aggraver au Proche-Orient et qui peuvent à tout moment provoquer une crise mondiale dont le pire sortirait inévitablement.

Côté français, il est clair qu'après des années sinon d'absence du moins de perception

erronée de la place que l'Afrique occuperait sur la scène internationale dans le proche avenir, la réalité s'est imposée obligeant les plus hautes autorités de la République à se réengager sur la scène diplomatique et les entreprises de l'Hexagone à mieux investir dans le champ économique. Autrement dit à écouter ce que les grands médias africains comme le nôtre ne cessent de dire et d'écrire, preuves à l'appui, sur la place que le continent occupe et occupera de plus en plus dans la sphère mondiale. Avec, en perspective le fait que la moitié de l'humanité vivra en Afrique dans les décennies à venir et que le marché africain sera l'un des plus sinon même le plus dynamique de la planète.

Dans ce contexte la venue récente à Brazzaville du pré-

sident du Sénat français, Gérard Larcher, et son entretien avec le président Denis Sassou N'Gusso ont envoyé un signal fort dont les observateurs de la scène africaine ont pris la juste mesure. Elle a, en effet, confirmé le fait que le Bassin du Congo et l'Afrique centrale entendue dans son sens le plus large sont désormais perçus à Paris comme les acteurs incontournables de la scène diplomatique alors que jusqu'à présent l'Afrique de l'Ouest en occupait le premier rang. Une mise en avant d'autant plus importante que dans cette partie du monde se joue pour une large part l'avenir de l'humanité avec la protection de la nature et la préservation des immenses forêts primaires que détient le deuxième plus grand bassin fluvial de la Terre.

Soit dit en passant, ce qui précède a été compris ces dernières années par toutes les grandes puissances de ce temps : la Russie, la Chine, l'Inde, les Etats-Unis. Ce qui a eu comme résultat de faire de cette partie du monde l'un des objectifs économiques, financiers, stratégiques les plus importants de leur politique actuelle et qui explique aujourd'hui le réveil de la France comme celui de la vieille Europe.

Dans ce contexte positif, il revient de façon évidente aux dirigeants de l'Afrique centrale de mieux coordonner leurs politiques en accélérant le processus d'intégration régionale qui, à brève échéance, fera de cette partie du monde la plus dynamique et la plus prospère.

Jean-Paul Pigasse